



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Eurotunnel

Question écrite n° 29347

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des petits actionnaires de la société Eurotunnel. En effet, ceux-ci ont gravement pâti des déboires financiers de la société, notamment en perdant près de 80 % de leur apport. D'aucuns s'estiment victimes de prévisions de trafic inconsidérées et d'un montage financier inadapté. Or, selon ces « petits actionnaires », l'actuelle direction d'Eurotunnel refuserait de convoquer une assemblée. Elle lui demande par conséquent de rendre effective la transparence de ce dossier et, le cas échéant, d'ouvrir une enquête pour en mesurer les responsabilités.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29347

Rubrique : Sociétés

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2003, page 9123

Question retirée le : 8 décembre 2003 (Retrait pour cause de question identique)